



## PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 30 août 2011 à 13 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Stefan Psenak, Alain Riel, Maxime Tremblay, Patrice Martin, Mireille Apollon, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Nicole Champagne, Denis Tassé, Luc Angers, Patsy Bouthillette, Joseph De Sylva, Sylvie Goneau, Stéphane Lauzon, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Maxime Pedneaud-Jobin.

Sont également présents, mesdames et messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, M<sup>c</sup> Suzanne Ouellet, greffier et M<sup>c</sup> Andrée Loyer, greffier adjoint ainsi que Claude Alain, Jean Audet, Luc Bard, Éric Boutet, Luc Bouvier, Daniel G. Dompierre, Nicole Dumoulin, Marc Phaneuf et Mario Harel.

Est absent, monsieur le conseiller André Laframboise.

### **CAUP20110830-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE**

**13 h 30** – Discussion sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 30 août 2011.

**3.10 Projet numéro 95639** - Dérogations mineures au Règlement de zonage numéro 502-2005 – 1770 à 1816, rue Schryer – Dans le but d'augmenter la superficie maximale d'un quai et permettre la construction de deux bâtiments ne donnant pas directement sur une allée d'accès ou une rue – District électoral de Masson-Angers – Luc Montreuil

Monsieur le conseiller Luc Montreuil propose de modifier cette résolution en remplaçant la superficie maximale de 100 m<sup>2</sup> par une superficie maximale de 200 m<sup>2</sup>. Monsieur le conseiller Alain Riel appuie cette proposition.

Madame la conseillère Denise Laferrière transmet les informations concernant la recommandation de limiter la superficie maximale à 100 m<sup>2</sup>.

Le président fait un tour de table sur cet amendement.

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSENT</b>
M. Stefan Psenak M. Alain Riel M. Maxime Tremblay M. Patrice Martin M <sup>me</sup> Mireille Apollon M. Pierre Phillion M <sup>me</sup> Nicole Champagne M. Denis Tassé M. Luc Angers M <sup>me</sup> Patsy Bouthillette M. Joseph De Sylva M <sup>me</sup> Sylvie Goneau M. Stéphane Lauzon M. Yvon Boucher M. Luc Montreuil M. Maxime Pedneaud-Jobin	M <sup>me</sup> Denise Laferrière	M. André Laframboise

L'amendement est accepté. Conséquemment, le projet de résolution numéro 95639 sera modifié.

**5.7 Projet numéro 95357** – Avis de présentation – Règlement numéro 301-2-2011 modifiant le Règlement numéro 301-2006 concernant la circulation des véhicules lourds sur le territoire de la ville de Gatineau dans le but de remplacer la notion de véhicules lourds par celle de camions et de véhicules-outils ainsi que d’ajuster certaines dispositions

Après discussion, il est convenu de laisser l’avis de présentation à l’ordre du jour.

Une proposition pour les rues problématiques soulevées par les membres du conseil, soit les boulevards Labrosse, La Vérendrye et la rue Saint-Louis, sera déposée au printemps 2012. À l’automne 2012, l’aspect global du plan de circulation sera déposé.

Ce dossier sera présenté à la Commission de la sécurité publique et de la circulation.

**6.4 Projet numéro 95292** – Règlement numéro 687-2011 autorisant une dépense et un emprunt de 20 500 000 \$ pour payer les honoraires professionnels et les coûts reliés à la réalisation des travaux de construction concernant le prolongement des services municipaux d’aqueduc, d’égouts et de rues ainsi que les frais pour l’acquisition de divers terrains en fonction du plan de déploiement des parcs industriels pour les années 2012, 2013 et 2014.

Un tour de table est fait sur ce projet de résolution.

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSENT</b>
M. Stefan Psenak M. Alain Riel M. Maxime Tremblay M. Patrice Martin M <sup>me</sup> Mireille Apollon M. Pierre Philion M <sup>me</sup> Denise Laferrière M <sup>me</sup> Nicole Champagne M. Denis Tassé M. Luc Angers M <sup>me</sup> Patsy Bouthillette M. Joseph De Sylva M. Stéphane Lauzon M. Yvon Boucher M. Luc Montreuil M. Maxime Pedneaud-Jobin	M <sup>me</sup> Sylvie Goneau	M. André Laframboise

La résolution numéro 95292 est acceptée majoritairement.

Les membres du conseil acceptent de retirer les items suivants :

**9.16 Projet numéro 95871** - Projet d'intervention commercial dans un noyau de quartier assujéti au Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 505.1-2011 - 0, boulevard Lorrain (lot 2 263 518) - Concept de développement commercial comprenant la construction d'un magasin d'alimentation, deux autres bâtiments principaux commerciaux et l'installation d'enseignes rattachées aux bâtiments ainsi que deux enseignes sur poteaux - Intersection des boulevards Lorrain et La Vérendrye Est - District électoral de la Rivière-Blanche - Yvon Boucher

**10.1 Projet numéro 95118** - Modifications à la réglementation du stationnement - Promenade Wychwood - District électoral d'Aylmer - Stefan Psenak

**Monsieur le conseiller Yvon Boucher quitte son siège.**

**9.17 Projet numéro 95878** – Projet d'intervention commercial dans un noyau de quartier en vertu du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 505.1-2011 – 110, rue Georges – Construction d'un bâtiment commercial et installation de deux enseignes rattachées au bâtiment principal et d'une enseigne sur poteau – District électoral de Masson-Angers – Luc Montreuil

Monsieur le conseiller Luc Montreuil dépose un nouveau plan d'implantation pour ce projet démontrant le bâtiment à l'arrière du terrain. Monsieur Montreuil demande d'approuver le rapport du centre de services de Masson-Angers, lequel autorise, notamment, l'implantation du bâtiment à l'arrière du terrain.

Madame la conseillère Patsy Bouthillette émet les objections suivantes :

- Le projet contrevient au PIIA adopté par le conseil, lequel programme prévoit l'implantation du bâtiment en bordure de rue;
- Les discussions entre le centre de services et le promoteur ne lient pas le conseil;
- Le règlement s'applique pour tout le territoire de la ville.

Un tour de table est fait sur ce projet de résolution :

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSENT</b>
M. Patrice Martin	M. Stefan Psenak	M. André Laframboise
M <sup>me</sup> Denise Laferrière	M. Alain Riel	M. Yvon Boucher
M. Denis Tassé	M. Maxime Tremblay	
M <sup>me</sup> Patsy Bouthillette	M <sup>me</sup> Mireille Apollon	
	M. Pierre Phillion	
	M <sup>me</sup> Nicole Champagne	
	M. Luc Angers	
	M. Joseph De Sylva	
	M <sup>me</sup> Sylvie Goneau	
	M. Stéphane Lauzon	
	M. Luc Montreuil	
	M. Maxime Pedneaud-Jobin	

La résolution est rejetée sur division.

Monsieur le conseiller Luc Montreuil demande l'ajout des items suivants :

**29.5 Projet numéro 96025**– Accepter un plan d'implantation et d'intégration architecturale – 110, rue Georges – Construction d'un bâtiment commercial et installation de deux enseignes rattachées au bâtiment principal et d'une enseigne sur poteau – District électoral de Masson-Angers – Luc Montreuil

Un tour de table est fait sur ce projet de résolution :

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSENT</b>
M. Stefan Psenak	M <sup>me</sup> Denise Laferrière	M. André Laframboise
M. Alain Riel	M <sup>me</sup> Patsy Bouthillette	M. Yvon Boucher
M. Maxime Tremblay		
M. Patrice Martin		
M <sup>me</sup> Mireille Apollon		
M. Pierre Phillion		
M <sup>me</sup> Nicole Champagne		
M. Denis Tassé		
M. Luc Angers		
M. Joseph De Sylva		
M <sup>me</sup> Sylvie Goneau		
M. Stéphane Lauzon		
M. Luc Montreuil		
M. Maxime Pedneaud-Jobin		

Le projet de résolution est accepté majoritairement.

**29.6 Projet numéro 95605** – Dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 502-2005 – 110, rue Georges – Dans le but de permettre l'aménagement de l'aire de manutention dans une cour adjacente à un usage résidentiel afin de permettre la construction d'un bâtiment commercial – District électoral de Masson-Angers – Luc Montreuil

Les membres du conseil acceptent d'ajouter les items suivants :

**29.1 Projet numéro 95865** – Demande de subvention aux deux paliers gouvernementaux – Centre multifonctionnel

**29.2 Projet numéro** --> **CES** – Fermeture d'un tronçon de la rue Gamelin – Entre la Promenade de la Gatineau et la rue des Fées – District électoral de Wright-Parc-de-la-Montagne

Un tour de table est fait sur ce projet de résolution :

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSENT</b>
M. Stefan Psenak	M. Maxime Tremblay	M. André Laframboise
M. Alain Riel	M <sup>me</sup> Denise Laferrière	M. Yvon Boucher
M. Patrice Martin		
M <sup>me</sup> Mireille Apollon		
M. Pierre Philion		
M <sup>me</sup> Nicole Champagne		
M. Denis Tassé		
M. Luc Angers		
M <sup>me</sup> Patsy Bouthillette		
M. Joseph De Sylva		
M <sup>me</sup> Sylvie Goneau		
M. Stéphane Lauzon		
M. Luc Montreuil		
M. Maxime Pedneaud-Jobin		

Cette résolution est acceptée majoritairement.

**29.4 Correspondance numéro 96029** - Dépôt du rapport annuel du vérificateur général de la Ville de Gatineau prévu en vertu de l'article 107.13 de la Loi sur les cités et villes pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2010

**Fin du caucus préparatoire public à 16 h 40.**